

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation  
26/11/2021

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le premier décembre à vingt-et-une heures.**  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire, et dans le strict respect des consignes sanitaires imposées par la crise de la Covid-19.

Date d'affichage  
06 DEC. 2021

**Etaient présents :** LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, LAVEILLE Olivier, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers  
En exercice 11  
Présents 08  
Votants 08  
Dont 0 pouvoir

**Absents excusés :**

**Absents non excusés :** DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick, AUMONT Alexis

**Pouvoir :**

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

**Objet : Décision modificative N°3 du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que pour pouvoir honorer la dépense pour les investigations il s'avère nécessaire de prendre une décision modificative de 6 900 euros au chapitre 20 afin de couvrir le manque de crédit, à savoir :

- Chapitre 204 « subventions d'équipement versées » ..... - 6 900 euros
- Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » ..... + 6 900 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré :

- Accepte cette proposition.

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC



Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le

Le Maire